

RAPPORT D'ACTIVITES 2023



Table des matières

I. Le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope	4
1. Historique	5
2. Objectif	5
3. De qui parle-t-on ?	5
3. Missions.....	6
4. Destinataires des actions du collectif	7
5. Les membres et la composition du Collectif en 2023.....	7
6. Fonctionnement et gouvernance	9
7. L'équipe de coordination	10
II. LES ACTIONS DU CNDH ROMEUROPE EN 2023.....	11
1. Animation de réseau et appui aux membres	11
A) Rencontres nationales.....	11
B) Le lien avec le terrain et les membres	13
C) Appui aux membres, capitalisation et formations	13
D) Renforcement du pouvoir d'agir des premiers et premières concerné-es.....	15
2. Observatoire.....	16
A) Observatoire du terrain et des politiques nationales.....	16
B) Observatoire des expulsions de lieux de vie informels	18
C) Expulsions : veille jurisprudentielle	20
D) Observatoire des incendies.....	20
3. Plaidoyer, communication et sensibilisation	21
A) Plaidoyer national	21
B) Plaidoyer européen et international	29
C) Communication et médias	29

Collectif national droits de l'homme Romeurope

Associations & collectifs membres

Acina (Accueil, coopération, insertion pour les nouveaux arrivants), Action Education, Area (Association Recherche Education Action), Alpil (Action pour l'insertion sociale par le logement), Ampil (Action Méditerranéenne Pour l'Insertion sociale par le Logement), Asav 92 (Association pour l'accueil des voyageurs), ASEFRR (Association de Solidarité en Essonne avec les familles roumaines et Roms), Association Solidarité Roms de Saint-Etienne, Assoropa, ATD Quart-Monde, Avih, Collectif Solidarité Roms Toulouse (31), Collectif Romeurope de l'agglomération nantaise (44), Collectif solidarité Roms Lille Métropole (59), Collectif Romeurope du Val Maubuée (77), Collectif de soutien aux familles rroms de Roumanie et d'ailleurs (95), Collectif stop expulsion Rosny, CCFD-Terre Solidaire, la Cimade, Classes, Dédale, Eurrom, École enchantée, Fnasat-GDV, Habitat-Cité, Habitat alternatif social (HAS), Hors la Rue, IFRM (Insertion Famille Rom de Moulin Galant), l'École au Présent, École ici et maintenant, Ligue des Droits de l'Homme, les Enfants du Canal, LogiVar-UDV, Médecins du Monde, MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), Première Urgence Internationale, Quatorze, Rencontres tsiganes, Rencont'roms nous, Romeurope 94, Romeurope Antony, Rom Réussite, Secours Catholique - Caritas France, Solidarités International, Système B comme Bidonville, UJFP (Union juive française pour la paix), Une famille un toit 44 (Ufut 44)

En 2023 le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope a bénéficié du soutien financier de :



Délégation interministérielle
à l'hébergement et à l'accès
au logement



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

I. Le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope

1. Genèse

Le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope (CNDH Romeurope) a été créé en octobre 2000, à Paris, à l'issue du colloque européen organisé par Médecins du Monde et intitulé « Roms, Sintés, Kalés, Tsiganes en Europe : promouvoir la santé et les droits d'une minorité en détresse ». Ce colloque présentait les résultats alarmants d'une recherche-action pour la promotion de la santé, menée à l'initiative de Médecins du Monde par le réseau Romeurope dans six pays de l'Union européenne dont la France. Ces travaux concluaient aux liens essentiels entre le respect des droits fondamentaux et les graves problèmes de santé rencontrés par les populations roms en situation de grande pauvreté.

Les associations présentes à cette initiative ont donc décidé de fonder ce collectif pour agir en France de manière coordonnée sur ce sujet à partir de leur champ propre de compétence, humanitaire ou de défense des droits.

2. Objet associatif

En 2023, le CNDH Romeurope regroupe 47 associations et collectifs locaux, qui ont pour objet commun le soutien et la défense des droits des personnes contraintes de vivre en bidonville, squat ou autres lieux de survie en France. Une partie de ces personnes sont Roms ou désignées comme telles.

Le CNDH Romeurope s'attache à défendre l'accès au droit commun et l'effectivité des droits de ces personnes en France. En s'appuyant sur un travail d'observatoire, de plaidoyer, d'échange et de confrontation des expériences, le CNDH Romeurope mène des luttes contre toutes les formes de discriminations et contre les pratiques abusives perpétrées à l'encontre de ces personnes.

3. De qui parle-t-on ?

Le CNDH Romeurope inscrit son action à la croisée de la lutte contre le mal-logement (bidonville, squats, situations de rue, hôtels sociaux inadaptés...), de la lutte contre la précarité et de la lutte contre le racisme et toutes les formes de discriminations, et notamment l'antitsiganisme, qui cible, entre autres, les personnes identifiées comme Roms.

Il est important de noter que la grande majorité des Roms en France ne vit ni en bidonville, ni en squat. De même, une grande partie des personnes vivant en bidonville ou en squat en France ne sont ni Roms, ni même roumains ou bulgares.

La démographie dans les lieux de vie informels tend à évoluer depuis quelques années. D'après des chiffres de mai 2021 publiés par la Dihal, seuls 55% des habitant·es de squats et bidonvilles sont des citoyen·nes de l'UE. Les 45% autres peuvent venir des Balkans, d'Afrique subsaharienne ou encore du Moyen-Orient.

Le CNDH Romeurope alerte depuis longtemps sur la dangerosité d'une approche ethnicisée de la situation de ces personnes. Il existe des responsabilités croisées dans la construction d'une catégorie « Rom » stigmatisée : politiques, médiatiques, académiques, associatives et militantes. Cette stigmatisation fait des personnes dites « Roms » la cible de discriminations dans tous les domaines de la vie socio-économique, ce qui conduit à la violation de leurs droits.

Face à ce danger le CNDH Romeurope réaffirme ses valeurs :

- Il n'est pas de problèmes spécifiquement « Roms » qui mériteraient des dispositions dérogatoires ou mesures particulières, **le droit commun doit demeurer la règle**
- En tant que citoyens européens, citoyens roumains ou bulgares, demandeurs d'asile ou sans papiers, en tant que sans-abri, demandeurs d'emploi ou malades, en tant qu'enfants en âge scolaire, que parents en situation précaire ou mineurs isolés... : **chaque personne bénéficie de droits et libertés inaliénables à respecter comme pour tout autre individu présent en France**
- Il existe cependant une culture et une mémoire romani d'autant mieux exprimées et valorisées par les Roms eux-mêmes. Leur histoire ne doit pas leur être déniée. La lutte contre les discriminations subies par les personnes revendiquant leur appartenance à cette culture et les personnes considérées comme Roms et discriminées de ce fait, fait partie des actions du collectif

→ Pour aller plus loin, rendez-vous sur notre site « [De qui parle-t-on ?](#) »

4. Missions

Les missions principales du Collectif national droits de l'homme Romeurope sont les suivantes :



Un observatoire du respect des droits fondamentaux, à travers des actions de veille juridique, la publication de rapports basés sur des remontées des membres présents sur le terrain et la capitalisation d'expériences mises en œuvre au niveau local.



Une plateforme d'échanges et de mutualisation de pratiques et d'expériences pour les citoyens et acteurs associatifs. Le CNDH Romeurope organise l'échange d'information, et d'expériences locales, la mutualisation des compétences, l'élaboration d'outils sur les différentes thématiques : séjour, santé, travail, enfance et scolarisation, habitat, droits sociaux, lutte contre les discriminations...



Une structure militante qui a vocation à : informer et interpeller les responsables politiques et institutionnels à l'échelle nationale et européenne sur la question du non-respect des droits des habitant-es de squats et bidonvilles ; faire connaître aux citoyens la réalité de la situation de ces personnes ; mener des luttes pour la défense de leurs droits, sans mesures spécifiques mais en application du droit commun.

5. Destinataires des actions du collectif

Le travail du CNDH Romeurope s'adresse à une palette d'acteurs concernés par la question des bidonvilles, des squats, des personnes Roms : associations, services de l'Etat, administrations centrales, collectivités territoriales, citoyens concernés...

A travers toutes les actions du CNDH Romeurope en 2023, **plus de 2 500 personnes ont été concernées directement** : les membres du CNDH, les destinataires de nos emails de partage d'information et newsletters, des partenaires associatifs et institutionnels, des journalistes, les destinataires de nos interventions publiques et formations...

A ce chiffre s'ajoutent les vues réalisées par nos publications sur les réseaux sociaux. Au 31 décembre 2023, le Collectif est suivi par plus de 3 000 personnes sur [Twitter](#), 3 200 sur [Facebook](#) et 1 200 sur [LinkedIn](#).

Les bénévoles et salariés d'associations et collectifs locaux sont ceux qui sont les plus proches et les plus en lien avec les habitants des squats et bidonvilles originaire d'Europe de l'Est. Ils constituent **un réseau de 300 personnes** sur la mailing list « membres » du CNDH Romeurope.

Seules les associations membres du CNDH Romeurope peuvent être destinataires de cette mailing list, pour vous inscrire : [envoyez-nous un mail](#) !

Avec le soutien du CNDH Romeurope, ils et elles se mobilisent aux côtés des personnes, souvent en familles, en situation de grande précarité, venant essentiellement de pays d'Europe de l'Est, contraintes en l'absence de solution d'hébergement ou de logement de vivre dans des bidonvilles, des squats ou dans la rue. Leurs principaux lieux d'installation sont l'Ile-de-France et les métropoles de Lille, Lyon, Nantes, Bordeaux, Strasbourg, Toulouse, Montpellier, Grenoble... Parce que les bidonvilles et les squats sont la conséquence directe d'une pauvreté extrême, il est fréquent de les retrouver dans des villes et des quartiers où la pauvreté est déjà élevée. **Ces lieux de vie précaires sont souvent au cœur ou juste à la frontière des quartiers dits « politique de la ville ».**

→ Pour aller plus loin, rendez-vous sur notre site « [La carte des membres](#) »

6. Les membres et la composition du Collectif en 2023

Le CNDH Romeurope est composé d'associations nationales, locales et de collectifs locaux. Sur les 47 membres du CNDH Romeurope, environ 85% sont des associations, et 15% des collectifs. Tous ses membres agissent directement sur le terrain ou soutiennent des organisations impliquées localement dans des actions concrètes de soutien et de défense des droits auprès de citoyens d'Europe de l'Est en situation de grande pauvreté en France. Les actions des associations et collectifs membres s'organisent selon plusieurs axes, en fonction des réalités et besoins locaux :

- **Support à la vie quotidienne des personnes et accompagnement vers le droit commun** : accompagnement social, professionnel, juridique, psychologique, sanitaire...
- **Accès aux droits** : en lien avec l'hébergement/logement, la scolarisation, l'insertion professionnelle, la médiation avec les structures publiques, la lutte contre les discriminations...

- o **Actions de plaidoyer** : mobilisations politiques pour faire respecter/avancer les droits des personnes en squat et en bidonville. Mobilisations souvent en lien avec la lutte des « sans-papiers », des sans-abris et des travailleurs précaires. Ces actions peuvent aussi être juridiques contre les abus et/ou les discriminations de l'administration.
- o **Actions de sensibilisation et de communication** : auprès du grand public dans le cadre de réunions publiques, projections de films, formations, occasions festives mais aussi conférences et communiqués de presse.

Selon une **enquête conduite auprès de nos membres en 2022**, les cinq sujets les plus couverts par les membres du CNDH Romeurope sont :

- L'habitat, l'accès à l'hébergement et au logement (71 % des membres)
- L'accès aux droits sociaux (64 %)
- L'éducation (58 %)
- La lutte contre le racisme et les préjugés (51 %)
- La santé (47 %)
-

Pour 45% de nos membres, la question des personnes en squats et/ou en bidonville et/ou personnes Roms **représente 100%** de leurs activités, une chiffre en baisse par rapport aux années précédentes. Pour le reste, la question des personnes en squats et/ou en bidonville et/ou personnes Roms **représente une partie** de leurs activités.

- [Pour en savoir plus sur les membres du CNDH Romeurope, cliquez ici !](#)

Les nouveaux membres en 2023

L'association **Dédale** a rejoint le CNDH Romeurope début 2023, elle s'emploie à défendre et promouvoir le droit au logement pour tous et toutes. Composée de professionnel·les de l'urbanisme, de l'architecture et du bâtiment, elle œuvre à la réduction des risques liés à l'habitat informel.

Par ailleurs, elle cherche à produire une offre nouvelle de logements solidaires via la mobilisation du foncier vacant. Au-delà du volet opérationnel, Dédale ambitionne par son action de faire évoluer les pratiques des pouvoirs publics.

➔ [Consulter le site internet](#)



Solidarités International (SI) est une ONG **spécialisée dans les réponses d'urgence concernant l'eau, l'assainissement, l'hygiène, les moyens de subsistance et l'habitat sûr**. Depuis 1980, SI est intervenue dans le cadre de nombreuses crises à travers le monde en s'efforçant d'aller au plus proche des situations difficiles d'accès.

En mars 2020, la mission France de SI a été créée dans un contexte de crise sanitaire, d'abord pour répondre aux situations d'urgence référencées par nos partenaires associatifs sur le territoire français, avant de développer une intervention basée autour de trois axes :

- L'amélioration de l'accès à l'eau des personnes précaire en eau (dont les publics non-raccordés vivant en squats et bidonvilles)

- Le développement de solutions en faveur de l'accès aux services essentiels en EHA (eau, hygiène et assainissement), notamment dans le cadre des politiques de stabilisation/résorption des squats et bidonvilles
- Le développement d'un plaidoyer technique contribuant à la définition normative d'un accès sécurisé à l'eau et à l'assainissement en France.

7. Fonctionnement et gouvernance

L'assemblée générale s'est réunie une fois, à Montpellier en 2023, avec l'ordre du jour suivant :

- Élection de quatre associations et collectifs dans le collège des membres : Acina, Rencontres tsiganes, Rom Réussite et le collectif Solidarité Roms Lille métropole
- Approbation des comptes 2022
- Approbation du rapport d'activité 2022
- Approbation du rapport moral

Le conseil d'administration s'est réuni 8 fois en 2023, avec la participation d'administrateurs et d'administratrices venant de Lille, Marseille, d'Angers, de Toulouse et d'Ile-de-France.

Les membres du Conseil d'administration du CNDH Romeurope se sont réunis en séminaire stratégique en mai 2023 afin d'évaluer les actions et les axes stratégiques de l'association. Il a été décidé de travailler sur six axes thématiques prioritaires : expulsions des lieux de vie informels, accès aux droits sociaux, enfance/jeunesse, logement d'abord, droits des minorités de genre et lutte contre l'antitsiganisme.

Deux axes structurants de travail ont également été proposés :

- Niveau national : sécuriser juridiquement le cadre et la politique de résorption des bidonvilles (renforcer et faire connaître l'instruction de janvier 2018, travail avec la Dihal sur un vademecum à l'attention des préfetures et des collectivités, et à long-terme écrire une proposition de loi)
- Niveau local : travailler sur les conditions d'émergence des stratégies locales de résorption des bidonvilles (travail de comparaison entre différents territoires, implication ou non des personnes concernées...)

Composition du Conseil d'administration pour l'année 2023

DANS LE COLLEGE DES MEMBRES FONDATEURS

- **Asav** : Laurent El Ghazi
- **Fnasat-Gens du voyage** : Stéphane Lévêque
- **Hors la Rue** : Guillaume Lardanchet
- **La Cimade** : Ambre Bastide
- **Ligue des Droits de l'Homme** : Bernard Eynaud
- **Médecins du Monde** : Orane Lamas
- **Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP)** : Marie-Geneviève Guesdon
- **Secours Catholique** : Claire Sabah

DANS LE COLLEGE DES MEMBRES

- **Rencont'roms nous** : Nathanael Vignaud

- o **Askola** : Lucile Touchard
- o **Collectif Romeurope Antony** : François Rivet
- o **Collectif Solidarité Roms Lille Métropole** : Dominique Plancke
- o **Eurrom** : Leonard Velicu
- o **Rencontres Tsiganes** : Caroline Godard
- o **Rom Réussite** : Liliana Hristache

COMPOSITION DU BUREAU :

- o **Présidente** : Claire Sabah puis Orane Lamas
- o **Vice-président** : Dominique Plancke
- o **Trésorier** : François Rivet
- o **Secrétaire** : Liliana Hristache

Après trois années en tant que présidente du Collectif, Claire Sabah (Secours Catholique) a transmis le flambeau à Orane Lamas en juillet 2023, élue à l'unanimité par les membres du CA. Un grand merci à Claire pour son engagement au sein du collectif ! Orane Lamas est référente technique et plaidoyer (mal-logement, santé-environnement) à Médecins du Monde et siège au CA de Romeurope depuis 2020.

8. L'équipe de coordination

La coordination a pour mission d'apporter un appui technique aux acteurs du CNDH Romeurope, dans l'objectif d'animer le réseau et de favoriser l'émergence d'initiatives concertées pour l'accès aux droits des habitant·es de bidonvilles et squats et pour la lutte contre les discriminations. Elle n'a pas vocation à définir ou à piloter les actions des membres du collectif.

Les salarié·es de la coordination contribuent aux activités d'observatoire et de plaidoyer du CNDH Romeurope. La coordination prépare les ordres du jour du Conseil d'administration auquel elle participe et rend compte de son activité. Les salariées de la coordination peuvent représenter le CNDH Romeurope auprès de différentes institutions et instances à la demande du Conseil d'administration.

- **Célia MOUGEL**, juriste & chargée d'études depuis janvier 2023
- **Anthony IKNI**, délégué général depuis novembre 2020
- **Estelle RIBES**, chargée d'animation de réseau jusqu'en juillet 2023
- **Julien MULLER**, chargé d'animation de réseau depuis septembre 2023
- **Capucine HUGUIN**, stagiaire entre juin et décembre 2023

Après plus de trois ans sur le poste de juriste, Lila CHERIEF a quitté son poste début janvier 2023. De la même manière, Estelle RIBES, a quitté son poste en juillet 2023.

Un énorme merci à elles pour leur travail, leur sérieux et leur enthousiasme !

II. LES ACTIONS DU CNDH ROMEUEUROPE EN 2023

En 2023, le contexte politique s'est considérablement durci en matière de droits des étrangers et des plus précaires : promulgation de la loi « visant à protéger les logements contre l'occupation illicite » (loi Kasbarian Bergé), débats parlementaires autour de la loi asile-immigration, réforme du RSA...

La loi du 27 juillet 2023 introduit l'article. 226-4-2-1 selon lequel « *la propagande ou la publicité, quel qu'en soit le mode, en faveur de méthodes visant à faciliter ou à inciter à la commission des délits prévus aux articles 226-4 et 315-1 est punie de 3 750 euros d'amende* ». Ce dernier article a beaucoup inquiété les associations membres du CNDH Romeurope, qui agissent au quotidien auprès des personnes vivant en squat, ce qui les amènent à réaliser du conseil juridique auprès de ces dernières. Les nouvelles procédures extra-judiciaires introduites par la loi viennent complexifier encore le travail engagé par les associations de terrain.

Dans ce contexte, la tête de réseau qu'est Romeurope remplit un rôle de conseil, d'échanges de bonnes pratiques et de plate-forme militante, ce qui s'avère plus que jamais indispensable.

1. Animation de réseau et appui aux membres

A) Rencontres nationales

Deux fois par an, le CNDH Romeurope organise des Rencontres nationales. Temps forts de l'animation du réseau du collectif, ces réunions sont le lieu de rencontre des membres du CNDH Romeurope partout en France. Les rencontres nationales ont pour objectif d'échanger sur les expériences vécues par les membres et de les mutualiser. C'est aussi le lieu de débats plus globaux, de prises d'orientation politique, de questionnements également internes au collectif en termes de fonctionnement. Ce moment sert aussi à la coordination de présenter les actions en cours et à venir du CNDH Romeurope.

Rencontre nationale de Montpellier

Ces rencontres ont permis d'échanger avec le délégué régional du Défenseur des Droits et d'aborder plusieurs thématiques dans des ateliers parallèles :

- Lutte contre les violences faites aux femmes : comment mieux repérer / aborder et orienter ?
- Comment les personnes vivent les allers-retours entre les expériences de « résorption temporaire » et la vie en bidonvilles ?
- Redevabilité, community organizing, injonctions à la participation : quelle place pour les premier·es concerné·es dans les luttes et actions associatives ?

Ces rencontres ont également permis d'aborder les sujets dont l'ensemble des membres auront à faire face dans un contexte d'évolutions législatives (loi Kasbarian-Bergé) et les JO.

Par ailleurs, elles ont été l'occasion de présenter la stratégie "zéro bidonville" de Montpellier ou un consortium d'associations, coordonné par l'association Quatorze, s'est positionné comme le comité de pilotage de cette stratégie qui a abouti à la rédaction d'une note de cadrage. Si cette initiative a été stoppée du fait d'un changement de préfet à l'été 2021, la préfiguration d'une stratégie a repris en 2022, notamment avec l'arrivée d'un nouveau commissaire régional à la lutte et prévention contre la pauvreté pour financer un plan d'actions. Le travail de construction d'une stratégie « zéro bidonville » multi-acteur doit aboutir à la signature d'un contrat engageant l'État, la ville de Montpellier, la métropole et la Fondation Abbé Pierre.



Près d'une dizaine de personnes concernées étaient présentes : des jeunes vivant dans un bidonville, une personne sortante de bidonville qui a témoigné de son parcours pour intégrer un logement social (lors d'un atelier) et une personne vivant en squat et inquiète de la future loi Kasbarian. Deux interprètes étaient présentes pour assurer la traduction en roumain lors de ces deux jours.

● Rencontre nationale de Nantes

La rencontre nationale du CNDH Romeurope, ayant rassemblé 115 personnes, a eu lieu le vendredi 8 et samedi 9 décembre 2023 à Nantes. Ces rencontres, outre l'échange entre territoires qu'elles ont permis, ont donné l'occasion d'aborder de multiples sujets, dont :

- La restitution d'une étude sur la place des premiers et premières concernées au sein des associations et collectifs membres du CNDH Romeurope, « photographie » réalisée suite à l'étude commencé en janvier 2023 du sociologue Marwan Mohammed
- La question des freins à l'emploi informel et saisonnier et les conséquences de ces métiers sur les personnes elles-mêmes et sur l'accompagnement qui peut être proposé
- La problématique du vieillissement dans les squats et bidonvilles
- La problématique des difficultés de l'accès aux droits de la CAF
- Une intervention autour du livre "anti-installation" de Jordi Ballesta et Geoffroy Mathieu
- Une table ronde autour de la stratégie de résorption des bidonvilles dans l'agglomération nantaise

En parallèle de ces rencontres nationales, qui ont lieu deux fois par an, le CNDH Romeurope continue de « prendre la température » dans le cadre de réunion en visio – les fameux Zooms mensuels. D'une durée d'une heure, ces temps d'échanges permettent à la coordination du CNDH Romeurope de transmettre des informations au réseau mais aussi, et surtout, aux

membres de faire remonter des situations concrètes de terrain, voire des demandes précises d'outillage.

B) Le lien avec le terrain et les membres

- o **Déplacement à Grenoble** : rencontre avec École ici et maintenant, les anciens bénévoles de Roms Action et la métropole de Grenoble.
- o **Déplacement à Lyon** : rencontre avec Classes, Sandrine Runel, adjointe au maire de Lyon, et l'Alpil
- o **Déplacement à Montpellier** : rencontre des membres locaux et participation au séminaire sur l'habitat intercalaire organisé par Quatorze
- o **Déplacement à Lille** : appui à la dynamique et à la structuration du collectif Solidarité Roms Lille métropole
- o **Déplacements / réunions en Ile-de-France**
 - Suivi des réunions du collectif « Romeurope 95 » et du collectif bidonvilles 93
 - Déplacement à Antony, en lien avec Romeurope Antony
 - Déplacement sur le bidonville de Stains



C) Appui aux membres, capitalisation et formations

Formations des membres

Nous proposons des formations « sur-mesure » auprès de nos associations membres. Celles-ci portent sur le droit au séjour des citoyens de l'Union européenne, l'accès à des prestations sociales, les procédures relatives aux évacuations... Celles-ci sont proposées à titre gratuit aux membres de notre réseau.

En 2023, nous avons par ailleurs organisé une formation en distanciel sur les procédures d'expulsion, ainsi qu'une formation sur le droit au séjour, à l'attention de nos associations en Ile de France.

Capitalisation des expériences

Depuis la mise en place officielle de la politique du **Logement d'abord**, en 2017, celle-ci a eu un impact sur le public très précaire. Nous sommes en effet passés de 4 à 7% d'attribution de logements sociaux en 2022 pour les publics très précaires, ce qui va dans le bon sens. Mais le sujet des bidonvilles reste le sujet « à part » quand on parle de précarité. Malgré la mise en place d'un service public « de la rue au logement » mais les associations de terrain ont du mal à voir comment les publics vivant en habitat informel et souvent oubliés de ces dispositifs peuvent accéder au droit commun. C'est le postulat de départ de la journée de formation thématique organisée par le CNDH Romeurope, en partenariat avec la ville de Villeurbanne, dont voici le programme :

- *Temps introductif sur la philosophie et les fondements du Logement d'abord.* En présence de la chercheuse Lola Vives et de Justine Lehrmann (Fédération des acteurs de la solidarité Aura)
- *Comment dépasser les obstacles en matière de Logement d'abord ?* En présence de l'Alpil, d'Habitat Alternatif social et de Lola Vives
- *Les personnes sans droit au séjour : aussi concernées par le Logement d'abord !* En présence de Pierre Rachet, collectif "Pour que personne ne dorme à la rue"
- *Comment une collectivité met-elle en place une dynamique de Logement d'abord ?* En présence d'Antoine Pelcé, élu municipal à Villeurbanne, et d'Aglaë Simonet



Cette journée a réuni plus de 50 personnes, dont la majorité étaient membres du CNDH Romeurope, mais aussi des partenaires : FAS, FAP, Addap13, AVDL 69...

Elle a permis d'interroger la mise en place par les pouvoirs publics français du *Housing first* (limites dans la mise en œuvre, segmentation des publics, obstacles relatifs au droit au séjour...) mais aussi de déconstruire les idées préconçues autour de la prétendue « incapacité à habiter » des habitant-es de bidonvilles.

Plusieurs associations membres du CNDH Romeurope ont pu mettre en avant des bonnes pratiques et expériences associatives (projets expérimentaux autour du Logement d'abord, focus sur l'accompagnement dans et vers le logement) mais aussi des revendications : besoins de financement, de vision à long-terme.

Le compte-rendu complet de cette journée riche en enseignements sera disponible en juin 2024.

Mutualisation de l'information avec les avocat-es (collectif DOTS)

Dans la lignée des tables rondes, séminaires et formations organisées depuis plus de 10 ans, à l'initiative initiale du réseau [Jurislogement](#), le collectif **Droits des habitants de terrains et de squats (DOTS)** vise à faire valoir les droits des habitant-es en participant à la formation, à l'outillage et à la mobilisation des professionnel·les du droit et du monde associatif.

En **septembre 2023**, les associations membres de ce collectif DOTS (dont fait partie le CNDH Romeurope) ont organisé une journée de réflexion collective avec les avocat-es et juristes d'association mobilisé-es dans les contentieux relatifs aux expulsions de terrains et de squats. Cette formation a réuni plus 60 avocat-es et juristes.

Ce séminaire de travail portait sur la loi "visant à protéger les logements contre l'occupation illicite" dite **loi Kasbarian-Bergé**. Il s'est concentré sur le volet "occupation sans titre de bâtis" du texte, et notamment le 1er chapitre de la loi qui est divisé en trois sections :

- Une première intitulée "Mieux réprimer le squat" (Articles 1 à 8)
- Une deuxième sur la sécurisation des rapports locatifs (Articles 9 à 11)
- Et une dernière sur le renforcement de l'accompagnement des locataires en difficulté

(Articles 12 à 13)

➔ [Un compte-rendu de ces échanges précieux est disponible ici](#)

Club des collectivités engagées

2023 a été une année bien remplie pour ce Club créé en 2021 (à la suite des élections municipales). Pour rappel ce Club a pour objectifs :

- D'animer des temps d'échanges, de réflexion et de partage de l'informations sur des thématiques précises avec l'appui et l'intervention de partenaires du CNDH Romeurope spécialisés sur chaque sujet abordé
- De partager des outils pour appuyer les actions des collectivités (bonnes pratiques, difficultés rencontrées, outils juridiques...)
- De relayer les pratiques et volontés exprimées et développer la mise en lien avec les associations membres du CNDH Romeurope sur chaque territoire afin d'améliorer et accélérer des processus de résorption « par le haut »

Il rassemble des collectivités telles que Nantes Métropole, Marseille, Bordeaux, Lyon, Villeurbanne...

Le Club s'est réuni à trois reprises en 2023, les thèmes abordés étaient les suivants :

- L'émergence de stratégies locales de résorption des bidonvilles
- Les liens entre les collectivités locales et la Dihal
- L'acceptabilité locale des projets de résorption

Création d'outils

- [Recueil de jurisprudences concernant les contentieux d'expulsions de terrains, bidonvilles ou squats et des droits des personnes contraintes de s'installer dans ces habitats précaires](#)
- [Fiche pratique sur l'assainissement solide](#), réalisée en lien avec Solidarités International et l'Anvita, à destination des collectivités territoriales et des associations.
- [Fiche pratique sur les réflexes à adopter en cas de violences policières](#). Elle est construite en deux axes « identifier » et « accompagner », et propose de fournir des clés pour faciliter l'accompagnement des victimes.

D) Renforcement du pouvoir d'agir des premiers et premières concernées

Depuis 2021, le CNDH Romeurope accompagne Médecins du Monde à Bordeaux et Acina sur une démarche expérimentale : *comment permettre à des associations membres du réseau d'être de meilleur·es alli·es des premiers et premières concernées* (les personnes qui ont connu ou connaissent un parcours en bidonville) ?

Cet accompagnement au long cours s'incarne par :

- des sessions théoriques animées par Tara Dickman
- des déplacements sur le terrain (à Marseille et Bordeaux en 2022) : [en savoir plus](#)

Cet accompagnement s'est achevé en mars 2023.

A la suite de ce travail, le CNDH Romeurope a souhaité réaliser **une étude sur la place des premiers et premières concernées au sein de nos structures membres**, afin de mieux comprendre les pratiques actuelles et d'encourager une meilleure participation. C'est à ce moment que nous avons commencé à travailler avec le sociologue Marwan Mohammed.

Durant la première moitié de 2023, Marwan Mohammed s'est déplacé auprès d'une quinzaine de structures membres et deux structures non-membres, pour réaliser des entretiens approfondis sur cette question, afin de comprendre comment ces structures s'organisent et de mesurer le « degré » de participation des personnes concernées. A partir des résultats de ces entretiens, le sociologue a réalisé un questionnaire que nous avons envoyé à l'intégralité de notre réseau. Sur 50 structures membres, 39 ont répondu, dont 34 réponses étaient exploitables. La diversité des répondant·es a permis d'avoir un échantillon représentatif.

L'objectif de cette démarche n'était pas de juger les bonnes et les mauvaises structures, mais plutôt de voir ce qui se fait et de quelle manière, de comprendre ce qu'est la participation au sein de notre réseau, et d'identifier les freins et les leviers à la participation des premiers et premières concernées. Le résultat de l'enquête est plutôt **une photographie des pratiques** qu'une étude. Le travail a plus concerné les collectifs et les associations que la participation des personnes concernées en elle-même.

➔ [Pour lire la synthèse de cette étude](#)



2. La fonction d'Observatoire

A) Observatoire du terrain et des politiques nationales

Grâce à ses membres partout en France, le CNDH Romeurope porte aussi une vision territoriale de la situation des personnes vivant en bidonvilles et squats, un ancrage local qui lui permet de dénoncer les abus et les discriminations récurrentes dont sont victimes les habitant·es de bidonvilles et squats.

L'observatoire repose sur :

- Une veille médiatique
- Une veille législative et jurisprudentielle
- Une étude des dispositifs et projets en cours

- Des échanges avec des acteurs de terrain et des personnes concernées, qui ont pour objectif d'obtenir des retours d'expérience et des données qualitatives sur différents sujets ou projets

Cette observation nourrit le discours et les contributions écrites du CNDH Romeurope lorsqu'elle s'adresse aux médias, partenaires associatifs et institutions (Dihal, parlementaires, ministères, Commission nationale consultative des droits de l'homme, Défenseure des Droits, Ecri...).

⇒ **Observatoire des effets des Jeux olympiques sur les personnes vivant en squat et bidonville**

Durant l'été 2024 se dérouleront les Jeux olympiques et paralympiques de Paris. Les précédentes éditions des Jeux ont toutes été marquées par l'éviction temporaire ou définitive de personnes déjà précarisées. Des déplacements massifs de populations sont particulièrement bien documentés dans le cas des éditions de Pékin 2008 et Rio 2016. Des déplacements indirects d'habitants, du fait de fortes augmentations du prix des logements, couplés à des expulsions et des déplacements de groupes plus spécifiques, comme les personnes sans abri, ont également fait l'objet d'études pour les éditions de Londres 2012 et de Tokyo 2021.

Le CNDH Romeurope, ainsi que de nombreuses autres associations, sont inquiètes quant à la potentielle invisibilisation et aux potentiels déplacements forcés des personnes habitant les lieux de vie informels (squats, bidonvilles, « campements ») afin de les éloigner des lieux où se dérouleront les épreuves ou événements des JO, des lieux touristiques ou simplement de lieux de passage.

Afin de pouvoir confirmer nos hypothèses, le CNDH Romeurope a initié une réflexion fin 2023 sur la collecte de données concernant les expulsions de squats et bidonvilles en Ile de France. Cet Observatoire, ainsi qu'une cartographie, convergeront en 2024, année olympique.

⇒ **Observatoire des actes et propos antitsiganes**

En 2023, nous avons continué notre travail de veille sur les propos antitsiganes dans les médias et sur les réseaux sociaux - à l'image du travail de coopération avec la Dilcrah et la Dihal réalisée en octobre et novembre 2022, au moment de l'apparition d'une nouvelle rumeur sur le lait en poudre et les personnes Roms qui font la manche. Nous surveillons ces rumeurs en ligne avec acuité tant les conséquences de ces rumeurs dans la « vie réelle » peuvent être lourdes pour les personnes Roms (cf. épisode des attaques racistes dans aux abords des squats et bidonville en mars 2019). En 2023, nous avons maintenu cette cellule de veille, en lien avec la Dilcrah, qui nous est d'un appui précieux pour comprendre le rôle des plateformes.

En février 2023, nous avons décidé de nous associer au [communiqué de presse](#) de l'ANGVC, écrit en réaction aux propos antitsiganes du sénateur Hervé Marseille. En matière de parole publique des élu-es, il est important de ne rien laisser passer.

⇒ **Observatoire des entraves au droit**

Depuis quelques années, le CNDH Romeurope a mis en place un outil de suivi interne pour recenser tous les blocages, entraves au droit, cas de discrimination sur un nombre de domaines très vaste :

- Droit au compte

- Prestations sociales
- Discriminations & agressions physiques
- Domiciliation
- Refus de scolarisation des enfants
- Sorties sèches d'hébergement
- Accès aux soins

Cet Observatoire global est à la base de notre plaidoyer et de nos recommandations adressées aux pouvoirs publics.

⇒ Observatoire des violences policières

Les membres du CNDH Romeurope sont régulièrement confrontés aux comportements indignes des forces de sécurité à l'égard des personnes qui vivent sur leurs territoires dans des lieux de vie informels. Les personnes concernées sont démunies face à ces exactions, qu'il s'agisse de visites répétées sur les terrains pour faire pression sur les habitants, de violences verbales et/ou physiques à l'égard des habitants de terrain ou de squats, de destructions des biens ou de mauvais accueil au commissariat...

Début 2023, une décision de la Défenseure des droits (DDD) nous a été transmise, suite à une saisine que nous avons déposée en 2017, en lien avec un collectif francilien. Cette saisine a été faite suite à la destruction par incendie de plusieurs baraquements. Les faits ont été perpétrés par des agents municipaux, à la demande d'un capitaine, qui agissait sous la direction d'un commissaire divisionnaire. Cette destruction, assimilable à une expulsion, n'avait évidemment pas été autorisée par un juge, elle s'inscrivait donc en dehors de toute procédure judiciaire ou administrative.

Suite à cette décision, nous avons pris attache avec le pôle déontologie des forces de sécurité de la Défenseure des droits, afin de mieux comprendre comment travaille l'institution, et dans quelle temporalité. Tout au long de 2023, nous avons œuvré à mieux informer nos membres, afin qu'ils et elles saisissent davantage le DDD. La [fiche pratique](#) publiée fin 2023 va dans ce sens.

B) Observatoire des expulsions de lieux de vie informels

Comme chaque année depuis 2019, le CNDH a continué à coordonner l'**Observatoire inter-associatif des expulsions de lieux de vie informels** avec Médecins du monde, la Ligue des droits de l'homme, la Fondation Abbé Pierre, la FNASAT, la Plateforme des soutiens aux migrant·es, Human Rights Observers et l'ANGVC.

Dans son [nouveau rapport annuel](#), publié le 28 novembre 2023, l'Observatoire des expulsions a recensé **1 111** expulsions du 1er novembre 2022 au 31 octobre 2023, en France.

En dehors du littoral nord (Calais et Dunkerquois) qui concentre 65% des expulsions signalées, l'Observatoire a recensé **une hausse de 24% des expulsions en un an**, passant de 308 à 382 expulsions.



Cette année plus encore que l'an dernière, l'Observatoire s'inquiète de la **violence des expulsions**. En effet, **dans 61% des expulsions, les habitant-es ont été victimes de violence**, soit une hausse de 19 points par rapport à l'année 2021-2022.

La destruction des biens des personnes expulsées - quasi-systématique (dans 89% des expulsions) - inquiète aussi les partenaires de l'Observatoire qui souhaite rappeler que les biens des personnes sont protégés par la loi : en cas d'expulsion, un huissier doit dresser un inventaire des biens et notifier aux personnes où ceux-ci seront stockés.



Cinq ans après sa publication, l'instruction du 25 janvier 2018 n'est toujours pas respectée : en France, **97% des expulsions ne sont pas précédées d'un diagnostic social** de la situation des personnes.

Sur le littoral nord, aucune des 729 expulsions recensées n'a fait l'objet d'un diagnostic social en amont. De l'absence de diagnostic découle directement

l'absence de solutions d'hébergement / de logement proposées aux personnes : **85% des expulsions n'ont donné lieu à aucune proposition d'hébergement ou de relogement pour les habitant-es expulsés**, les forçant ainsi à l'errance.

Cette année pour la première fois, l'Observatoire traite la question de **l'impact des expulsions sur les enfants en situation de grande précarité**, à travers trois focus différents :

- Conséquences des expulsions sur la santé des femmes enceintes et enfants en bas-âge
- Conséquences des expulsions sur la scolarisation
- Conséquences des expulsions à répétition sur les mineur-es non accompagné-es du littoral nord

Nous avons aussi innové avec l'introduction de **focus** (six au total dans le rapport de 2023) pour donner à voir aux décideurs mais aussi aux médias des possibilités de résorption (Montpellier, Bordeaux, Marseille), mais aussi des situations désastreuses à ne pas reproduire (Lille, Mayotte...). Ces focus positionnent l'Observatoire non pas uniquement dans une position revendicative mais nous crédibilisent aussi sur le plaidoyer « de solution ».

Le 28 novembre 2023, nous avons organisé une **table-ronde** diffusée en ligne (suivie par près de 200 participant-es), les intervenant-es ont présenté les chiffres de cette année et analysé les principales conséquences des expulsions sur l'enfance : conséquences sur la santé des nourrissons et des mères ; défis posés par les expulsions au regard de la scolarité des enfants & jeunes ; regards croisés sur la politique publique de résorption des bidonvilles, squats et campements en France. L'organisation de la table-ronde en ligne visait principalement à présenter le rapport au secteur associatif qui n'est pas forcément sensibilisé aux expulsions de lieux de vie informels. Ce moment a permis de souder les partenaires de l'ODE et de renforcer la visibilité de cette Observatoire auprès des pouvoirs publics.

Les intervenants de cette table-ronde étaient Clémentine Le Berre (PSM), Corentin Bailleul

(UNICEF France), Thomas Aguilera (maître de conférences), Orane Lamas (Médecins du Monde) et William Acker (ANGVC).

➔ la table-ronde est [disponible en replay ici](#)

C) Expulsions et droits des habitant·es de lieux de vie informels : veille jurisprudentielle

La veille jurisprudentielle du CNDH Romeurope, grâce aux décisions envoyées par ses membres, ainsi que la veille législative permettent de développer une connaissance fine au sujet des expulsions, et de transmettre les éléments essentiels aux membres pour leur travail sur le terrain. Le CNDH Romeurope décortique et vulgarise les décisions de justice et les diffuse par email à ses membres et ses partenaires (associations, institutions, professionnels du droit...) Par ailleurs, grâce à ses connaissances, le CNDH répond également aux sollicitations locales au sujet des expulsions, notamment quand certaines situations sont bloquées.

Ces données sont conservées pour être restituées dans nos rapports, mais contribuent également notamment à abonder un recueil de jurisprudence sur le contentieux lié aux occupations de terrain et de squat, qui recueille déjà de nombreuses décisions de justice sur le droit au logement en général.

Avec le **collectif Droits des habitant·es de lieux de vie informels (DOTS)**, le CNDH Romeurope contribue à la mise à jour de ce recueil de jurisprudences, concernant les contentieux d'expulsion de terrains, bidonvilles ou squats et des droits des personnes contraintes de s'installer dans ces habitats précaires. La première version de ce document avait été réalisée par le GISTI en 2014, puis actualisé en 2019, en 2022 et une nouvelle fois en 2023 !

L'objectif est de fournir à celles et ceux qui conseillent, accompagnent et défendent ces habitant·es l'information la plus fiable possible sur l'état actuel de la jurisprudence, mais aussi de mettre en valeur des outils juridiques encore peu ou pas exploités.

D) Observatoire des incendies

D'après une veille médiatique effectuée au sein de la coordination et les remontées d'informations de nos membres. Au moins 39 incendies se sont déclarés dans des bidonvilles ou squats en 2023, faisant au moins 53 blessé·es. 1 043 personnes ont été touchées par ces incendies.

Des chiffres en nette hausse par rapport à l'année 2022, ce qui est dû à un meilleur travail de recensement de notre part mais pas uniquement. Il est certain que ces chiffres ne sont pas exhaustifs.



- Pour nous faire part de la survenue d'un incendie dans un lieu de vie informel, [merci de remplir ce questionnaire](#)

3. Plaidoyer, communication et sensibilisation

Les **activités de plaidoyer** sont essentielles pour diffuser le travail d'observatoire ainsi que les recommandations du CNDH Romeurope. Les actions de plaidoyer peuvent prendre plusieurs formes : participation à des groupes de travail, rédaction de notes, rendez-vous avec des représentant·es de l'État ou des élu·es, propositions d'amendement au Parlement, interpellations publiques de décideurs, interviews données à la presse...

Pour le plaidoyer local, un appui aux membres sous forme de conseil et d'élaboration de stratégie d'interpellation est fourni sur demande, **les associations et collectifs locaux restant les plus pertinents pour établir un dialogue avec les autorités locales.**

La **communication externe** permet d'alerter le **grand public**, et plus particulièrement les élu·es et les journalistes sur la question des personnes vivant en squats et en bidonvilles en France, réalité encore méconnue et sujette à beaucoup de fantasmes et de préjugés. C'est aussi en informant l'opinion publique que les changements politiques pourront être provoqués afin d'avancer vers un respect des droits fondamentaux pour toutes et tous.

A) Plaidoyer national

POLITIQUE GLOBALE DE RESORPTION DES BIDONVILLES

➤ **Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal)**

Depuis la circulaire du 26 août 2012, le CNDH Romeurope participe activement aux différents travaux mis en place par la Dihal, qui a la responsabilité de l'animation nationale de la politique publique concernant les bidonvilles et squats.

Le CNDH Romeurope répercute auprès de ses membres les informations délivrées par la Dihal et fait remonter des éléments sur la situation de terrain en France ainsi que des recommandations et revendications. **Le Collectif ne manque pas d'exprimer, publiquement si nécessaire, ses éventuels désaccords tant sur les politiques conduites que sur les pratiques observées sur le terrain à travers les remontées de ses membres.** Il valorise aussi, auprès de ses membres, sur les réseaux sociaux ou dans ses rapports, les expériences réussies et positives sur le territoire.

En 2023, **le CNDH Romeurope a travaillé avec la Dihal** autour de différents sujets : stratégie français d'inclusion des Roms, échanges autour de la médiation scolaire, entraves à la scolarité, respect par les préfectures de l'instruction du 25 janvier 2018, accès à la justice des habitant·es de bidonville, lutte contre l'antitsiganisme...

Le CNDH Romeurope a participé en décembre 2023 à la **Commission nationale de Résorption des bidonvilles**, via son délégué général et plusieurs membres du Conseil d'administration. La commission de décembre était l'occasion de débattre autour du plan de lutte contre la traite des êtres humains, la situation locale à Nantes et le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie française 2020-2030 en réponse à la recommandation du Conseil de l'Union européenne du 12 mars 2021 pour « l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms ».

➔ Consulter la [Stratégie française d'inclusion des roms et des « gens du voyage »](#)

En novembre 2023, nous étions présentes aux 5 ans de la plateforme « Résorption-bidonvilles » de la Dihal, pour rencontrer les acteurs qui l'alimentent quotidiennement et proposer des améliorations. Notre unique boussole est que cette plateforme puisse être utile in fine aux habitantes de bidonvilles (installation de points d'eau, solutionner les entraves à la scolarisation, à la domiciliation...).

En mars 2023, la Dihal a organisé une Rencontre des associations et opérateurs de la résorption des bidonvilles. Le CNDH Romeurope est intervenu pour présenter l'articulation de l'action des **bénévoles** avec les structures mandatées par les pouvoirs publics.

➔ [Retrouvez cette intervention sur YouTube](#)



SCOLARISATION & MEDIATION SCOLAIRE

Suite à la parution du [décret n° 2020-811](#) du 29 juin 2020, la priorité depuis lors du CNDH Romeurope (et bien sûr de ses membres engagés pour une meilleure scolarisation des enfants vivant en squat et bidonville) est de faire connaître ce décret au plus grand nombre : pouvoirs publics, mairies, techniciens, associations du champ éducatif... Pour ce faire, nous sommes pleinement impliqués au sein du groupe de travail « plaidoyer » du Réseau national médiation scolaire (RNMS) :

Qu'est-ce que le Réseau national médiation scolaire ? (RNMS)

Il s'agit au départ d'une dynamique de travail lancée en 2019, autour d'une grande journée de promotion de la « médiation éducative » organisée entre autres par le CNDH Romeurope. L'objectif était de démontrer aux pouvoirs publics l'importance de cette médiation dans le cadre de la résorption des squats et des bidonvilles.

Suite au lancement en novembre 2020 du programme de médiation scolaire de la Dihal, plusieurs associations et collectif ont décidé de réunir une fois par an (lors des Rencontres nationales de la médiation scolaire) toutes les personnes qui effectuent des missions de médiation scolaire en France métropolitaine, que ce soit en squat, en bidonville ou dans les hôtels sociaux, peu importe la catégorisation administrative des personnes. L'objectif de ces journées est de partager des bonnes pratiques, de travailler sur l'ingénierie du métier de médiatrice scolaire et de se former.

Après l'organisation de deux journées (en juillet 2021 et mars 2022), nous avons consacré l'année 2023 à mieux structurer ce réseau. C'est ainsi qu'est né le groupe plaidoyer, dans lequel nous sommes investis.

Le 22 juin 2023, le CNDH Romeurope était présent à la journée des trois ans du programme "Toutes et tous à l'école !" piloté par la **Dihal** et élaboré en lien étroit avec les autorités académiques et la Délégation interministérielle à la prévention et lutte contre la pauvreté. L'occasion d'entendre des enfants, parents, médiateurs, associations, inspecteurs académiques, directrices d'école, élu-es, professeur-es UPE2A parler de leur quotidien, de leurs pratiques, visions et actions.

En septembre 2023, le Gouvernement a lancé le **Pacte des solidarités**, qui prévoit un doublement, à l'horizon 2027, du nombre de médiatrices scolaires qui interviennent en squat et bidonville. Une grande victoire pour le CNDH Romeurope !

HABITAT ET EXPULSIONS

Comme depuis sa création, le CNDH Romeurope s'est opposé vivement aux expulsions de bidonvilles et squats qui ne sont pas suivies de solutions dignes, durables et adaptées aux choix des personnes expulsées. **Nous avons continué à visibiliser ces expulsions, toujours trop nombreuses.**

- Pour en savoir plus : cf. supra « **L'observatoire des expulsions de lieux de vie informels** » et www.observatoiredesexpulsions.org

➤ Collectif des associations unies

En 2023, le CNDH Romeurope a continué à participer activement aux travaux du **Collectif des associations unies** (CAU, dont il est membre depuis 2015) afin de porter la voix des personnes en bidonvilles. Que ce soit à travers des groupes de travail, des réunions plénières, des conférences de presse, des remontées de terrain, l'appui à la rédaction de documents collectifs, nous avons partout cherché à objectiver la situation des habitant·es de squats et bidonvilles, particulièrement impactés par la crise sanitaire et économique.

Le 6 juillet 2023, le Collectif des Associations Unies a tenu une conférence de [presse \(à regarder en replay ici\)](#) pour dresser un bilan de l'année écoulée en matière d'hébergement et de logement, et partager ses fortes inquiétudes pour les mois à venir. Le CNDH Romeurope a pris la parole lors de cette conférence de presse, en lien avec l'association LEA, basée à Lyon.

Le 13 décembre 2023, nous avons publié dans Le Monde [une tribune associée à une pétition](#) pour appeler le gouvernement à un sursaut, face aux milliers d'enfants encore à la rue

Enfants à la rue : « Il est temps de faire de chaque enfant sans abri une priorité nationale »

à l'approche de l'hiver. Cette tribune était signée par des personnalités médiatiques, des associations, des maires, et plus de 100 parlementaires de tous bords politiques (Renaissance, LR, Modem, Les Verts, LFI, PC, PS...).

- Se rendre sur le [site internet du CAU](#)

➤ Mobilisation inter-associative contre la proposition de loi « Kasbarian-Bergé »

[La loi n° 2023-668 visant à protéger les logements contre l'occupation illicite](#), dite "Kasbarian-Bergé" ou encore loi "anti-squat", est entrée en vigueur le 29 juillet 2023. Le 26 juillet, [le Conseil constitutionnel](#) l'avait déclarée partiellement conforme à la Constitution. Le CNDH Romeurope s'était par ailleurs associé à un mémoire dite « [porte étroite](#) ».

La loi en elle-même est constituée de trois chapitres : un premier intitulé "mieux réprimer les

squats”, un deuxième “sécuriser les rapports locatifs”, et un troisième “renforcer l’accompagnement des locataires en difficulté”. Le CNDH Romeurope, dans sa mission de défense des droits des habitant·es de bidonvilles et squats, est particulièrement inquiet des effets de ladite loi sur les personnes (sur)vivant en squats. Il faut rappeler que la grande majorité des squats sont des locaux vides depuis des années, qui appartiennent souvent à des propriétaires publics.

Le CNDH Romeurope est aussi inquiet quant au nouvel article 226-4-2-1 du Code pénal, qui institue un “délit de propagande” ou de “publicité” quant à la diffusion d’informations ou de conseils à destination des squatteurs. Nous craignons de potentielles dérives de cet article qui pourrait être utilisé à l’encontre de structures venant en aide des personnes en situation de mal-logement, contribuant ainsi à la fragilisation des actions d’accompagnement et d’accès aux droit commun.

➤ Mobilisation au sein du collectif « Le Revers de la médaille »

Le 29 octobre 2023, le collectif *Le revers de la médaille* officialisait sa création avec une action de collage devant le bâtiment du Comité d’organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP), alertant sur les répercussions sociales visibles et prévisibles de cet événement sur les populations les plus précarisées, et réclamant un héritage social positif de ces Jeux.

Les craintes du collectif ne sont pas infondées : les méga-événements de ce type ont toujours eu des impacts sociaux négatifs, d’après les témoignages et les études existantes (voir [l’étude du COHRE de 2007](#)), et nombre de ces effets sont déjà visibles en Île-de-France. Les associations constatent d’ores et déjà une augmentation des expulsions dans Paris intramuros et craignent que ce phénomène se répercute sur tous les lieux de vie informels à proximité des installations olympiques (squats, bidonvilles, regroupements de tentes) à mesure que les Jeux se rapprochent.



Partageant ces constats, le CNDH Romeurope a rapidement rejoint le collectif (en tant que membre du Comité de pilotage), témoin de l’invisibilisation croissante des personnes habitant les lieux de vie informels, objectivée par des données collectées auprès de nos membres et partenaires. Nous nous associons aux autres

membres du collectif afin de demander une continuité dans les dispositifs sociaux avant et pendant les Jeux, la fin des expulsions “sèches”, caractéristiques d’un “nettoyage social”, ainsi que la pérennisation des solutions trouvées au-delà des Jeux.

Les points d’attention du *Revers de la médaille* se déclinent en cinq thématiques, particulièrement menacées par la tenue des JOP 2024 : hébergement, mobilités subies, alimentation et accès à l’eau, prévention, réduction des risques et santé, et accès aux droits. Sur chaque thématique, un état des lieux a été réalisé et des propositions concrètes ont été formulées, que vous pouvez retrouver dans un [dossier publié sur le site du collectif](#).

DOMICILIATION & DROITS SOCIAUX

➤ Collectif national domiciliation

Le CNDH Romeurope est membre du Collectif national domiciliation (Croix rouge, Secours catholique, Dom'asile, Fédération des acteurs de la solidarité, Médecins du Monde). En 2023, nous avons maintenu un dialogue et une interpellation de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS). Les associations ont été invitées à réfléchir avec les services de l'État sur la manière de répartir les financements pour l'année 2023, mais aussi les éventuelles évolutions législatives.

Suite aux annonces du Pacte des solidarités, le Gouvernement a annoncé :

- ➔ Que le financement des organismes agréés (=les associations) sur des activités de domiciliation sera sanctuarisé à hauteur de 10 millions par an, jusqu'en 2027. Une bonne nouvelle
- ➔ Un financement expérimental des CCAS/CIAS sur des activités de domiciliation. Il s'agit là d'une somme de 1,5 millions d'euros par an jusqu'en 2027, pour cibler 40 CCAS dans 10 départements (cinq en Ile de France, cinq ailleurs). Ces CCAS seront identifiés sur des critères de "pauvreté" de la commune et d'une volonté déjà existante de ces communes de domicilier.

Des nouvelles qui vont dans la bonne direction, mais il est cependant indispensable que le CNDH Romeurope exerce son rôle de vigie associative sur la mise en œuvre de ces annonces.

En parallèle, le CNDH Romeurope a rencontré Sandrine Runel, vice-présidente de l'UNCCAS, afin de la sensibiliser sur les nombreuses difficultés rencontrées par les associations en lien avec les CCAS (refus de domiciliation, de reconnaître le lien avec la commune...)

➤ **Accès aux prestations sociales**

Les membres du CNDH Romeurope partagent régulièrement les multiples dysfonctionnements qu'ils et elles rencontrent vis-à-vis des CAF. Lors des Rencontres nationales de Nantes (décembre 2023), nous avons donc organisé un atelier afin de :

- Rappeler les freins rencontrés dans l'accès aux droits sociaux et en particulier les prestations sociales de type CAF
- S'inspirer des pratiques des autres territoires pour débloquer des situations
- Savoir ce qui se fait à échelle nationale, notamment en termes de plaidoyer

En parallèle, nous continuons de nous impliquer au sein du collectif « droits sociaux » et de pousser à la création d'un réseau d'avocats engagés sur le contentieux lié aux prestations sociales. En décembre 2023, a eu lieu une formation pour défendre les allocataires des CAF en justice.

LUTTE CONTRE L'ANTITSIGANISME

➤ **Commission nationale consultative des Droits de l'Homme (CNCDH)**

Comme chaque année, nous avons contribué au rapport de la CNCDH sur l'état du racisme en France en 2023.

Alors que les dernières études menées par le rapporteur indépendant de la CNCDH montraient une progression de la tolérance des Français-es vis-à-vis des Roms au cours de la dernière décennie, celle-ci semble avoir été stoppée nette. Ainsi, 67% des Français-es interrogés

considèrent que les Roms forment « *un groupe à part* » dans la société, contre 61% l'année dernière. Bien que cette hausse puisse être temporaire et doive être vérifiée dans les prochaines années, elle marque néanmoins une rupture dans la dynamique à la baisse observée depuis le pic à 87% enregistré en 2014. Aussi, il est à noter que 55% des Français·es jugent que ce seraient les Roms eux-mêmes à ne pas vouloir s'intégrer dans la société, contre 50% l'an dernier.

- ➔ Retrouvez le [rapport de la CNCDH](#) ici
- ➔ Et notre article synthétique sur notre [site internet](#)

➤ Défenseure des Droits

A deux reprises, le CNDH Romeurope a participé au **Comité d'entente du Défenseur des droits sur les discriminations liées à l'origine**, présidé [Claire HÉDON](#). Le comité d'entente réunit une quinzaine d'associations qui luttent contre le racisme et les discriminations. Cette réunion a été l'occasion de partager des informations avec le Défenseur des Droits sur les sujets qui nous mobilisent afin d'identifier des pistes de travail partenarial (soutien à notre travail de plaidoyer par exemple).

La même année, nous avons été auditionnés par **Éric DELEMAR**, Défenseur des enfants, adjoint en charge de la défense et de la promotion des droits de l'enfant, au sujet de l'accès aux activités culturelles et artistiques et aux loisirs des enfants vivant en squat, bidonville ou à l'hôtel.

- ➔ Cette audition a permis de nourrir le [rapport 2023 du Défenseur des enfants](#)

➤ Suivi du Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liée à l'origine (Prado)



Le 31 janvier 2023, le CNDH Romeurope assistait à la présentation par la Première ministre Elisabeth Borne du Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations 2023-2026, en présence de 10 ministres du gouvernement.

C'est peu dire que ce Plan était attendu par les associations, depuis maintenant deux ans – le précédent avait pris fin en 2020. La concertation avec les associations et les ministères a eu lieu à l'automne 2022 : certains membres du Conseil d'administration du CNDH Romeurope y avaient d'ailleurs pris part.

Nous saluons l'introduction du mot « antitsiganisme » comme une des formes de racisme à combattre dans ce Plan. Cet ajout marque selon nous une reconnaissance officielle par les pouvoirs publics de la réalité de l'antitsiganisme en France et en Europe. La définition retenue par le gouvernement intègre même la dimension de « pratiques institutionnelles », ce qui est inédit dans un texte gouvernemental.

En 2023, nous avons participé :

- au groupe de travail « frise républicaine »
- au groupe de travail « crimes de haine »
- au Comité de suivi du Prado

Nous avons abondamment communiqué autour du Prado sur réseaux sociaux, notre site internet, de manière interne auprès du réseau et dans le cadre de toutes nos prises de parole en public.

Suite au remaniement gouvernemental de juillet 2023, nous avons pu rencontrer le conseiller en charge de la lutte contre les discriminations et le sensibiliser à l'importance de mettre en œuvre de manière effective le Prado.

➤ **Améliorer l'accès à la justice des habitants de lieux de vie informels**

Une centaine de personnes se sont installées en octobre 2022 dans un bois sur le territoire de la ville de Villeron (Val d'Oise). Les familles, se définissant comme Roms roumaines, s'y sont construites des abris de fortune. L'expulsion de ce bidonville avait été demandée mais, après le report de sa décision par le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, environ 200 personnes ont organisé une manifestation le dimanche 5 février 2023 puis se sont rendus sur place en hurlant : "Dehors les Roms", "Villeron n'est pas une poubelle" ou encore "Aux armes !", d'après les journalistes présent·es sur les lieux au moment des faits. Malgré la présence d'une cinquantaine de gendarmes, les habitant·es du bidonville se sont enfuis en laissant toutes leurs affaires sur place et un groupe de manifestants venu en découdre a pénétré sur le lieu de vie en commençant à tout détruire. Un peu plus tard, une pelleteuse réservée par les services municipaux a fini de démolir les baraques et les affaires personnelles des familles précaires.

En mars 2023, le CNDH Romeurope a décidé de saisir le Procureur de la République du Tribunal judiciaire de Pontoise d'une plainte contre X. La plainte déposée par la Fondation Abbé Pierre et le CNDH Romeurope, représentés par Maître Emmanuel Daoud du Cabinet Vigo, poursuit plusieurs objectifs :

- Dénoncer ce type de comportements extrêmement violents par lesquels des individus, encouragés par un édile local, agissent en toute illégalité
- Soutenir les victimes et suivre l'enquête jusqu'à son terme
- Demander à ce que tous les chefs d'inculpation concernés soient étudiés en élargissant le champ des infractions commises, notamment à celles liées au (mal)logement (violation de domicile, expulsion illégale) et à la discrimination.

En parallèle, nous avons travaillé avec des mobilisateurs communautaires pour faire en sorte que plusieurs personnes Roms roumaines, qui avaient été expulsées de manière illégale à Villeron, puisse porter plainte. Trois personnes ont porté plainte, ce dont nous nous félicitons.

Un an après les faits, nous avons décidé de publier un [nouveau communiqué de presse](#), afin de ne pas laisser passer cette affaire et pour ne pas banaliser cette expulsion illégale et les propos racistes. Ce communiqué a eu le mérite de faire « sortir du bois » le procureur, qui a indiqué qu'une enquête était en cours

En 2023, nous avons continué à promouvoir auprès de notre réseau des saisines de la Défenseure des droits : que ce soit en matière d'expulsion, de déontologie des forces de sécurité... L'objectif est que des personnes Roms, vivant en habitat précaire, qui seraient victimes d'antitsiganisme puissent se saisir de la plateforme antidiscriminations.fr. Pour cela, la formation de nos associations membres est essentielle, et c'est ainsi que nous avons organisé une formation lors des Rencontres nationales de Montpellier en juin 2023, en présence d'un délégué local du Défenseur des droits.

Dans la même veine, nous avons mené un travail de plaidoyer auprès du Défenseur des droits afin que l'institution réfléchisse à créer des outils et flyers pour les personnes précaires qui

vivent en squat et bidonville, afin que ces personnes puissent aussi saisir le défenseur. Ce projet devrait voir le jour en 2024.

➤ **Coalition de cause commune avec les parties prenantes engagées contre l'antitsiganisme**



Depuis 2022, le CNDH Romeurope s'est engagé dans une dynamique avec des associations comme la FNASAT, l'ANGVC ou encore la voix des Roms dans une coalition « *Roma civil monitor* ». Le but de cette coalition associative informelle est de monter en connaissance et compétences au sujet de l'antitsiganisme. Cette initiative est pilotée par la voix des Roms, dans le cadre du monitoring européen – assurée par Ergo Network, des stratégies des États membres de l'Union européenne visant les personnes Roms.

Le travail au sein de cette coalition vise à unir de manière solide les associations défendant les droits des « Gens du Voyage » et les associations agissant auprès des habitant-es de squat et bidonvilles.

En 2023, cette coalition s'est réunie formellement deux fois. En juin 2023, nous avons organisé une formation sur l'antitsiganisme auprès de différents journalistes, notamment membres de l'association Fake Off. Le but est d'être d'avoir un échange sur les pratiques journalistiques, le choix des mots (« camp de Roms ») et les angles traités par la presse.

Par la suite, et en ce qui concerne Fake Off, nous avons effectué des mises en lien du CNDH Romeurope avec nos associations et partenaires, pour assurer un maximum de visibilité à leur documentaire « Casse tes préjugés » qui revient sur la folle rumeur de 2019 autour d'une camionnette blanchet et de prétendus enlèvement d'enfants.

Tout au long de l'année 2023, nous sommes intervenus plusieurs fois devant des élèves afin de revenir sur la rumeur de 2019 et ses conséquences.

En 2023, le CNDH Romeurope est intervenu dans le cadre du colloque « Antitsiganisme et discriminations : reconnaissance historique et amélioration des politiques publiques » organisé par la co-présidente du [groupe d'étude parlementaire](#) consacré aux gens du Voyage.

Nous sommes intervenus également devant une quarantaine de bénévoles du MRAP pour les former sur l'intersection entre les bidonvilles et les personnes Roms.

➤ **L'exposition Barvalo**

En 2023, l'exposition BARVALO-Roms, Sinté, Manouches, Gitans, Voyageurs... » a été inaugurée le 9 mai. Nous étions présent le jour de l'inauguration afin de mesurer la portée historique de cet événement. De mai à septembre, nous avons promu en interne mais aussi de manière publique cette exposition. Cette exposition, qui a été plébiscitée par le grand public (plus de 100 000 visiteurs) a permis de mettre en avant une autre image des populations de la galaxie Rom, ce que nous saluons. A noter : une des membres de notre Conseil d'administration, Caroline Godard, a travaillé en tant qu'experte sur cette exposition pendant 5 ans, ce qui a renforcé nos liens respectifs.

SANTÉ & DROITS SOCIAUX

➤ **CNAM**

En 2023, le CNDH Romeurope a continué de prendre part aux **réunions de la CNAM à l'attention de ses partenaires associatifs**.

Grâce à la participation du CNDH Romeurope aux réunions et à la liste des partenaires associatifs de la CNAM, nous avons pu recevoir de leur part de nombreuses informations relatives à la santé que nous avons pu transmettre à nos membres.

➤ **Collectif « droits sociaux »**

Suite à la publication de la note « [Améliorer l'accès aux droits des citoyens européens en situation de précarité](#) », le CNDH Romeurope, en lien avec le collectif « droits sociaux », porte un plaidoyer auprès de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF).

- ➔ Retrouvez les outils pour vous aider à décrypter le droit au séjour des citoyen·ne·s européen·nes sur [notre site internet](#) !

B) Plaidoyer européen et international

En novembre 2023, Orane LAMAS, présidente du CNDH Romeurope, a participé au *European Platform for Roma Inclusion and National Roma Contact Point meeting*, à Madrid. Ce sommet européen était l'occasion de discuter des conclusions du Conseil de l'UE sur les mesures visant à assurer l'égalité d'accès des Roms à des logements convenables et intégrés et à remédier aux campements isolés

- ➔ [Pour en savoir plus](#)

C) Communication et médias

Communiqués de presse

Six **communiqués de presse** ont été rédigés (ou co-rédigés) par le CNDH Romeurope en 2023 :

- [Expulsion illégale et faits antitsiganes à Villeron](#), février 2023
- [Propos racistes du sénateur Hervé Marseille](#), février 2023
- [Plainte du CNDH Romeurope & Fondation abbé Pierre dans l'affaire de Villeron](#), mars 2023
- Délit de solidarité, juin 2023
- [Communiqué collectif contre la loi Kasbarian](#), juillet 2023
- Communiqué de l'observatoire des expulsions, novembre 2023

COLLECTIF NATIONAL DROITS DE L'HOMME ROMEUEUROPE

Collectif National Droits de l'Homme Romeurope

59, rue de l'Ourcq - 75019 Paris

T : 06 35 52 85 46

contact@romeurope.org



CNDHRomeurope



CNDH_Romeurope



www.romeurope.org